

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

26 OCTOBRE 2021

L'an deux mille vingt-et-un le 26 octobre à 19 heures,

Les membres du conseil municipal de la commune de Marillac-le-Franc se sont réunis en session ordinaire dans la salle de fêtes sur convocation adressée par le Maire, le 21 octobre 2021, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : BARDOULAT Pierre, Maire ; BOURDIER Nicolle, BOISSEAU Marie-Hélène, MANDAVY Pascal, PROUX Dominique, Adjoint ; AUTANT Éric, BORREGA Yann, DENIS Yannick, GRELBIN Suzanne, HENRARD Patrick, LAVERGNE Marie-Claire, LESBARRERES Philippe, SANSREFUS Evelyne

Absents excusés : POUTHIER Delphine (donne pouvoir à SANREFUS Evelyne)
RAMSDALE Phillip (donne pouvoir à BOISSEAU Marie-Hélène)

La séance a été ouverte à 19 heures sous la présidence de Monsieur Pierre Bardoulat, maire.

En application des dispositions des articles L.2121-15 du code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal désigne Madame Marie-Hélène Boisseau comme secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du 28/09/ 2021

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres votants.

ORDRE DU JOUR

1. Modification statutaire de la communauté de communes

Monsieur le Maire expose les principales modifications. Philippe Lesbarrères souligne que le procès-verbal de la réunion a déjà été adopté par les 43 représentants de la communauté de communes présents le 27 septembre et que le document est transmis en préfecture. Il déplore donc que l'avis des conseillers municipaux ne soit requis qu'à posteriori. Après en avoir débattu, le conseil municipal se prononce de la façon suivante : Contre : 7 voix, Abstentions : 7 voix, Pour : 1 voix.

2. Convention avec l'EPFNA (Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine)

Le parc communal de logements est caractérisé par une dispersion du bâti et un très faible nombre de logements vacants. Par ailleurs, la tendance est à un relatif vieillissement de la population. Aussi serait-il intéressant d'attirer de jeunes ménages, notamment pour garder les effectifs scolaires. Un contact a donc été pris avec l'EPFNA qui a pour vocation d'accompagner et de préparer les projets des collectivités publiques par une action foncière, tout en leur apportant des conseils.

La convention définit les engagements et obligations de chacun. Elle précise les modalités techniques et financières d'intervention de l'EPFNA et de la commune.

Les parcelles AB79, AB80, AB140, AB148, AB141 (en partie), AB147 (en partie), situées dans la continuité du bourg ont été retenues comme zones à urbaniser. Le projet permettrait la construction d'une dizaine de logements sur des parcelles de 360 à 920m². L'EPFNA pourra donc engager des négociations. Philippe Lesbarrères relève que la procédure d'expropriation peut être enclenchée à la demande de la commune, si les propriétaires ne souhaitent pas vendre. Phillip Ramsdale a exprimé des craintes par rapport au budget de la commune. Mr le Maire explique que pour ce genre de projet, il faut créer un budget annexe qui sert à payer les terrains, les réseaux... L'apurement des comptes est réalisé lors de la revente des parcelles. Il n'y a donc pas d'impact sur les finances de la commune. L'engagement financier maximal de l'EPFNA sera de 200 000€ HT. La convention sera échue au 31/12/2024 (ou 2 ans après sa signature en cas d'absence d'acquisition)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal se prononce à l'unanimité en faveur de ce projet et autorise la maire à signer les documents relatifs à cette opération.

3. Travaux et voirie (D. Proux et P. Mandavy)

- Au cimetière : le gravier a été enlevé entre les sépultures et la fétuque a été semée.
- L'entreprise DELAVALLADE effectue actuellement des reprises des routes à La Gagie, La Mirande, Limarceau.
- Les travaux sur le pont de la RD 392 sont terminés.
- Les bordures de trottoir sont posées Chez Vicare, l'enrobé est à venir

Travaux prévus :

- Mise en place du radar pédagogique
- Coupe et broyage des haies derrière le stade (dernière semaine de novembre par l'entreprise DUBOIS)
- Hydrocurage des réseaux par la SAUR
- Reprise des rives de la voirie d'intérêt communautaire
- Etanchéification du bassin par l'entreprise LACOURARIE (devis de 2020 € HT)

Le tracteur et l'élagieuse ont été vendus à l'entreprise DUBOIS pour 14000€.

4. Cérémonie du 11 Novembre

Le cortège partira à 11h20 de la mairie. Nicolle Bourdier se charge de l'achat de la gerbe. L'apéritif sera préparé par le restaurant « Chez Baby ».

5. Repas des aînés (N. Bourdier)

Les invitations seront distribuées dès le 27 octobre. Les menus seront imprimés avec des dessins à faire colorier par les enfants. La partie musicale sera assurée par « les mamies en folie ».

6. Téléthon (N. Bourdier)

Livraison de madeleines prévue vers le 15.11

Benne à ferraille installée à la Carrosserie semaine 44

La chorale « l'air de rien » donnera un concert à l'église de Marillac le 28.11 à 16h30

7. Questions diverses

Le fonds national de péréquation a reversé 12 131€ à la commune.

La vaccination COVID a lieu tous les mardis au centre de La Rochefoucauld.

La campagne de stérilisation des chats est prévue entre le 6 et le 18/12/2021, avec 5 cages réparties entre Puybrunet et Limarceau. Le coût varie de 60 à 80€ selon l'animal ; 50€ sont pris en charge par la fourrière, le reste est à la charge de la municipalité. Les habitants seront prévenus de cette action par courrier.

Yannick Denis qui fait partie de la commission communautaire « enfance-jeunesse » précise que désormais il y aura 3 tarifs pour la cantine des écoles de la CDC : 0,90€ - 1,07€ - 2,07€

Les plantations ont commencé au jardin de curé.

Le comité des fêtes organise une bourse aux jouets et un marché de Noël à la salle des fêtes le 7/11/2021.

Georges Bermejo, président du club de foot de La Rochefoucauld a demandé l'autorisation de rénover la buvette du stade. Il prendrait les travaux à sa charge si la commune fournit les matériaux.

La séance est levée à 20h50.

Tableau d'émergement du Conseil Municipal

Mr AUTANT Éric	Mr BARDOULAT Pierre	Mme BOISSEAU Marie-Hélène	Mr BORREGA Yann	Mme BOURDIER Nicolle
Mr DENIS Yannick	Mme GRELBIN Suzanne	Mr HENRARD Patrick	Mme LAVERGNE Marie-Claire	Mr LESBARRERES Philippe
Mr MANDAVY Pascal	Mme POUTHIER Delphine absente	Mme SANSREFUS Evelyne	Mr PROUX Dominique	Mr RAMSDALE Phillip absent